



**Direction Générale**  
**DRH**

## APPEL A CANDIDATURES diffusé le : 07/02/23

Nous recrutons pour le CMPP Marseillais

### 1 MEDECIN PSYCHIATRE (H/F) POSSIBILITE DE DIRECTION MEDICALE

**Contrat à Durée Indéterminée**

Poste à mi-temps (0.50 ETP) pouvant aller jusqu'à temps plein

Prise de fonction souhaitée : dès que possible

Le CMPP (centre médico psycho pédagogique) Marseillais accueille des enfants et des adolescents de 0 à 18 ans et leurs familles dans 6 différents centres répartis en ville. La mission du CMPP est de prendre en compte les difficultés de l'enfant et de faciliter et s'appuyer sur les relations avec son environnement familial, scolaire et social. Il s'agit d'un dispositif d'accueil, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'orientation des enfants et adolescents. Il inscrit son action dans le champ des orientations de la politique de santé mentale en direction des enfants et adolescents de leur territoire d'implantation. Le CMPP Marseillais regroupe 6 antennes et un dispositif pour adolescents en rupture (PASAR) réparties dans l'agglomération marseillaise.

Au sein d'une de ces équipes pluridisciplinaires et en lien avec la direction administrative du CMPP Marseillais, en référence au projet institutionnel, en tant que médecin référent d'équipe, vous avez une fonction de médecin psychiatre avec une mission d'organisation d'équipe : vous animez l'équipe pluridisciplinaire et garantes la qualité des projets de soins en articulant les liens avec le réseau de partenaires. Vous rendez compte de la bonne marche de l'équipe, de l'activité, du respect des procédures et des règles institutionnelles. Membre de l'équipe de cadres, vous participez à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations générales en cohérence avec le projet institutionnel.

A ce titre, vos missions seront notamment les suivantes :

- S'entretenir avec l'enfant/adolescent et sa famille en vue d'établir un diagnostic et des prescriptions de soins ;
- Organiser les soins, en relation avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Contribuer et participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de soins de chaque enfant/adolescent ;
- Accompagner et assurer un soutien à la parentalité, le suivi des familles et représentants légaux ;
- Assurer un suivi thérapeutique des enfants/adolescents et leurs familles ;
- Participer à la réflexion, à l'analyse, à l'animation et à la dynamique du service ;
- Assurer une coordination médicale avec différents partenaires ;
- Réaliser des comptes rendus médicaux pour le dossier de l'enfant/adolescent, pour la constitution du dossier MDPH, en lien avec les partenaires, etc. ;
- Animer des réunions de synthèse ;
- Organiser, coordonner et animer les équipes autour du projet de soins ;
- Participer aux réunions cadres ;
- S'articuler avec la direction administrative et médicale (rapport d'activité, suivi de l'activité, recrutement, formation) ;
- Assurer une veille professionnelle sur les avancées théoriques et pratiques en psychiatrie.

Le temps additionnel de direction médicale du CMPP qui peut s'adjoindre au temps de médecin référent décrit ci-dessus consiste à :

- Co-construire, faire évoluer et mettre en œuvre le projet institutionnel, le plan de développement stratégique avec le directeur administratif, en apportant sa connaissance des réseaux de partenaires, des besoins émergents ;
- Animer, conseiller et assurer une fonction support auprès des médecins référents de chaque centre de soins ;
- Créer et développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs publics, associatifs et privés ;
- Participer au développement des compétences des professionnels (recrutement, formation) ;
- Co-rédiger avec le directeur administratif le rapport d'activité ;
- Participer activement à la politique qualité et santé de l'établissement.

Des interventions seront possibles sur d'autres sites de l'établissement ou de l'association.

*\*Avec impérativement les documents suivants : lettre de motivation et CV*



**Direction Générale**  
**DRH**

- Diplôme national de Médecin spécialiste en psychiatrie ;
- Inscription à l'Ordre des Médecins ;
- Expérience diversifiée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et intérêt pour la population accueillie ;
- Connaissance du secteur du médicosocial ;
- Capacité à mobiliser et coordonner les équipes autour du projet de soins, goût du travail en réseau, sens de la discrétion ;
- Maîtrise des outils informatiques et capacité à rédiger ;
- Permis de conduire obligatoire.

Classification du poste établie en référence à la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966.

Les candidatures doivent parvenir **au plus tôt** à :

**ARI - Direction des Ressources Humaines**  
**Mme Fabienne de COURBEVILLE, DRH**  
**26 rue Saint Sébastien - 13006 MARSEILLE**  
**[recrutement@ari.asso.fr](mailto:recrutement@ari.asso.fr)**